

1. Est-ce que le sujet des déserts médicaux est important pour le Tarn ?

Les questions de nos concitoyens en matière d'accès aux médecins sont nombreuses. Les déserts médicaux sont Tarnais et nationaux. Ils sont ruraux comme urbains.

2. Doit-on obliger les médecins à s'installer dans les déserts médicaux ?

Cette formule est populaire chez les élus.

Elle aurait à mon sens les résultats inverses de l'objectif.

Exiger d'un médecin de s'installer dans un désert médical pour continuer à bénéficier de la prise en charge par la Sécurité Sociale est une vue de l'esprit.

Les médecins généralistes ne demanderaient pas mieux que d'être déconventionnés.

Ils s'installeraient là où ils le souhaiteraient, seraient libres du tarif de leurs actes et les patients seront ravis de trouver un médecin disponible.

Le seul résultat de l'obligation d'installation serait une médecine à 2 vitesses, le pire en matière de santé.

3. Quelles solutions ?

Il n'y a pas une solution, elle serait connue depuis bien longtemps, mais une combinaison de solutions, un "mix". La première a été la suppression du numérus clausus même si nous n'en aurons les résultats qu'à moyen terme. La deuxième solution tourne autour des maisons de santé ou des cabinets groupés avec des consultations secondaires dans tel ou tel secteur géographique. Il s'agit de répondre à la mutation sociologique de l'exercice médical. Notre pays n'a jamais eu autant de médecins qu'aujourd'hui. Par contre les conditions d'exercice des médecins ont changé. Ils veulent travailler différemment de leurs prédécesseurs avec des temps partagés, des activités en équipe et être dégagés des tâches administratives. Même si l'on peut regretter que la médecine devienne moins humaine et plus technique, nous ne reviendrons pas en arrière.

Une autre solution forte passerait par la contractualisation avec les hôpitaux et la responsabilité est clairement celle du gouvernement.

Notre pays vient de consacrer plus de 10 milliards d'euros au Ségur de la santé. Il me paraîtrait raisonnable de demander aux hôpitaux en contrepartie des moyens financiers supplémentaires ou de moyens ultérieurs de contribuer à animer un réseau de médecins sur nos territoires. J'irai même jusqu'à considérer que les ARS devraient avoir une obligation de résultat à cet égard. Concrètement, il s'agirait dans mon esprit du recrutement de médecins généralistes par les centres hospitaliers qui les remettraient à disposition sous forme de cabinets secondaires dans les territoires. Les médecins seraient ainsi dégagés du volet administratif, intégrés dans des équipes hospitalières tout en étant dédiés aux besoins locaux.

La visioconsultation est une autre solution même si elle me semble devoir rester une modalité transitoire. J'ajoute être enfin favorable à ce que le maximum d'actes puissent être réalisés par les professions paramédicales. De l'infirmier au pharmacien, de la sage-femme à l'orthoptiste en passant par le kinésithérapeute, je crois que beaucoup d'actes pourraient être réalisés par ces professionnels qui maillent souvent le territoire. Ceci rejoint l'organisation de la santé en Allemagne où les professionnels libéraux sont assistés par une équipe de telle manière que le patient voit d'abord le collaborateur ou la collaboratrice avant de terminer sa consultation avec le médecin.